

Section 1: Page de couverture et section d'identification du Programme conjoint

a. Informations de base et Identification du Programme conjoint

<p>Date de soumission : 20 JANVIER 2012 Soumis par : Nom : Philippe Quéau Titre : Représentant de l'UNESCO au Maghreb / Rabat Organisation : UNESCO Contact : p.queau@unesco.org</p>	<p>Pays et fenêtre thématique: Mauritanie/ Culture et développement</p>
<p>N° de Projet MDTF/Atlas: MDGF-1804 Titre: « Patrimoine, tradition et créativité au service du développement durable de la Mauritanie »</p>	<p>Numéro du rapport : 6 Période de rapport : Juillet – Décembre 2011 Durée du programme : 3 ans</p>
<p>Organisations des NU participantes</p> <p>UNESCO UNFPA UNDP</p>	<p>Partenaires de réalisation¹</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Ministère chargé de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MCJS) - Le Ministère chargé du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme (MCIAT) - La Fédération du tourisme - La Chambre nationale de l'artisanat et des métiers - Les autorités administratives régionales - Les autorités communales - Les organisations de la société civile..

Les informations financières communiquées doivent inclure les frais généraux, les frais de S&E et autres frais associés.

¹ Veuillez mentionner tous les partenaires engagés dans la réalisation, les ONG, les Universités, etc.

Bilan du Budget	
Montant total approuvé pour le budget : (Répartition initiale)	UNESCO: 3 544 210 UNFPA: 2 086 500 UNDP: 1 869 290 Total: 7 500 000
Répartition après recadrage	UNESCO: 2 950 522 UNFPA: 2 026 537 UNDP: 2 522 941 Total: 7 500 000
Montant total transféré à ce jour :	UNESCO : 1 025 340 UNFPA : 707 514 UNDP : 1 014 239 Total: 2 747 093
Budget total engagé à ce jour :	UNESCO : 609 780 UNFPA : 551 581 UNDP : 753 394 Total 1 914 755
Budget total dépensé à ce jour :	UNESCO 598 647 UNFPA .. 429 096 UNDP 680 523 Total 1 708 266

BENEFICIARIES

Bénéficiaires directs : « *Individus, groupes ou organisations qui bénéficient de l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.* »

Type de bénéficiaire	Nombre d'institutions prévu	Nombre d'institutions à ce jour	Nombre de femmes prévu	Nombre de femmes à ce jour	Nombre d'hommes prévu	Nombre d'hommes à ce jour	Nombre d'individus prévu provenant de groupes	Nombre d'individus à ce jour provenant de groupes ethniques
Institutions nationales	30	30	10	10	60	60		
Institutions locales	90	90	100	100	80	80		
Zones urbaines			100	242	100	138		
Zones rurales			2000					
Total	120	120	2210	242	240	278		

Bénéficiaires Indirects

Type de bénéficiaire	Nombre d'institutions prévu	Nombre d'institutions à ce jour	Nombre de femmes prévu	Nombre de femmes à ce jour	Nombre d'hommes prévu	Nombre d'hommes à ce jour	Nombre d'individus prévu provenant de groupes	Nombre d'individus à ce jour provenant de groupes
Cabinet d'études	8	8	5	5	25	24		
PME	5	2	70	70	15	50		
ONG	7	5	3000	150	2000	160		
Zones rurales								
Total	20	15	3075	225	2040	234		

b. Cadre de suivi du Programme conjoint

Ce modèle est identique à celui que vous trouverez dans les documents du PC. Nous avons ajouté 3 colonnes pour indiquer les niveaux de référence et les objectifs des indicateurs. Dans ce modèle, toutes les valeurs sont cumulatives. Cela signifie que les valeurs passées obtenues s'accumulent (s'ajoutent dans le temps) à mesure que le programme conjoint est mis en œuvre. Vous êtes tenu d'inclure non seulement les indicateurs, mais aussi la valeur de ceux-ci. Si vous ne le faites pas, veuillez en expliquer la raison, ainsi que la manière dont vous obtiendrez ces informations pour la période suivante.

Cadre de suivi évaluation du programme MDGF (Culture/Mauritanie)

<p>Effet de l'UNDAF D'ici fin 2011, l'accès des groupes pauvres et vulnérables à des emplois et revenus décents est amélioré sur la base d'une croissance inclusive et non discriminatoire</p> <p><u>Effet du Programme Conjoint :</u> réduction de la pauvreté et autonomisation des femmes et des jeunes à travers l'augmentation du nombre de femmes et de jeunes travaillant dans les secteurs de la culture de l'artisanat et du tourisme</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (Incidence de la pauvreté) Valeur initiale : 42% (profil pauvreté 2008) Valeur cible (35%) en 2011 (CSLP) - Pourcentage de salariés du secteur non agricole qui sont des femmes Valeur initiale : 15% 					
<p><u>Effet 1 du Programme Conjoint :</u> L'état du potentiel de développement des produits et services culturels est identifié et les modalités d'intervention et de coordination sont définies, expérimentée et prennent en compte la dimension genre</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'impact des valeurs culturelles sur le développement est connu, les mécanismes de coordination sont opérationnels et des actions pilotes sont entreprises - % de la contribution des activités liées au secteur de la culture et au tourisme culturel au Produit Intérieur Brut (PIB) <p><u>Baseline 2009:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact des valeurs culturelles sur le développement est peu connu, les mécanismes de coordination inexistant et aucune action pilote n'est entreprise - % de la contribution du secteur au Produit Intérieur Brut (PIB) (Valeur initiale : 11,4% (2009)) <p><u>Cible 2012.:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'impact des valeurs culturelles sur le développement est réalisée, les mécanismes de coordination opérationnels et 3 actions pilotes réalisées - % de la contribution du secteur au Produit Intérieur Brut (PIB) ayant augmenté de 0,2% <p><u>Sources d'information :</u> Diagnostic, rapport d'activités, évaluation des interventions</p>					
Résultats attendus Produits	Indicateurs	Source de vérification	Méthode de collecte	Responsabilité	Hypothèses et Risques
<p>PRODUIT 1 Le potentiel de développement des produits et services culturels et touristiques existants dans les zones d'intervention du programme est analysé et les données statistiques sont rendues</p>	<p><u>Indicateurs :</u> 1. données sensibles au genre et relatives à la production et à la consommation des services et des biens culturels disponibles SONT mises à jour . 2. système intégré de pilotage de suivi et d'évaluation du programme <u>Baseline 2007</u> Les données et le système de suivi n'existent pas <u>Cibles :</u> - Données disponibles et mises à jour régulièrement - Système de SE existe et fonctionne</p>	<p><u>Sources d'information</u> -Rapports d'activités ; -Rapports d'évaluation -Enquêtes, études et sondages ; -Revue annuelle ; -Système de suivi continu /Monitoring Moyens de vérification -Système de suivi de la mise en œuvre du</p>	<p><u>Méthode de collecte</u> -Matrice des données de mesure du rendement ; -Matrice de suivi des risques ; -Audits ; -Evaluations Périodicité -2011 -2012</p>	<p><u>Responsabilité</u> MCJS MCAT UNFPA UNESCO</p>	<p><u>Hypothèses et Risques</u> <u>Hypothèses :</u> - La richesse du potentiel culturel - La volonté politique - Le cadre institutionnel adéquat - l'existence d'une documentation de base Intérêt grandissant de la population pour les</p>

disponibles.		programme.			produits culturels <u>Risques :</u> - La multiplicité des Intervenants et le faible niveau de coordination entre eux - Le manque de ressources humaines qualifiées -Le manque de ressources financières ; -Faible mobilisation du secteur privé pour investir dans le domaine culturel -Faible capacité du système statistique
PRODUIT 2 Des projets porteurs, articulants industries créatives et tourisme culturel et naturel pour la lutte contre la pauvreté et valorisant la diversité culturelle sont réalisés prioritairement au profit des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention du programme	<u>Indicateurs</u> 1. Nombre de projets pilotes ciblant en particulier les femmes et les jeunes réalisés, d'ici 2011, dans les zones d'intervention ; 2. Nombre de structures légères d'hébergement dans les zones d'intervention du programme ayant bénéficié d'un appui pour le renforcement de leurs capacités et qualité d'accueil, d'ici 2011. <u>Baseline 2007</u> - Inexistence de projets pilotes ; - Faibles capacités et qualité d'accueil des structures de tourisme - Institutions fournissant peu d'information et ne générant aucun revenu à partir du patrimoine culturel <u>Cible 2011</u> - 4 projets pilotes réalisés et évalués - 30 structures bénéficient de renforcement de capacités - Le Musée national, et le centre d'interprétation de Chinguetti fournissent une information aux visiteurs et génèrent des revenus par l'offre des dérivés du patrimoine culturel national.	<u>Sources d'information</u> -Documents de projets pilotes -Rapports d'activités ; -Revue annuelle ; -Système de suivi continu /Monitoring. <u>Moyens de vérification</u> -Rapports des revues -Rapports devaluation	<u>Méthode de collecte</u> -Matrice des données de mesure du rendement de mesure du rendement -Matrice de suivi des risques ; -Audits ; -Evaluations <u>Périodicité</u> -2011 -2012	<u>Responsabilité</u> MCJS MCAT UNDP UNESCO	

Effet 2 du Programme Conjoint

Les capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles sont renforcées

Indicateurs :

- Nombre d'emplois de personnel qualifié, particulièrement pour les femmes et les jeunes, générés par les entreprises culturelles
- Volume financier généré par les établissements par le secteur

Baseline 2007 (estimation)

- Nombre limité d'emplois qualifiés générés par le secteur, particulièrement pour les femmes et les jeunes
- Faiblesse des ressources financière générée par les établissements actifs dans le secteur de la culture

Cible 2011 :

- Accroissement du pourcentage des emplois qualifiés, particulièrement pour les femmes et les jeunes, par rapport au niveau actuel Augmentation du % de contribution du secteur au PIB
- Sources d'information : Diagnostic, rapport d'activités, évaluations des interventions

Résultats attendus Produits	Indicateurs	Source de vérification	Méthode de collecte	Responsabilité	Hypothèses et Risques
<p>PRODUIT 3 : Des formations répondant aux besoins des intervenants dans les secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme sont disponibles et mises en œuvre.</p>	<p><u>Indicateurs</u> 1. Existence d'ici 2011, d'un diagnostic sensible au genre des besoins en formation 2. Niveau des compétences des intervenants en matière de gestion et de préservation du patrimoine : - Nombre d'acteurs/ institutions ayant bénéficié des activités de formation et domaines de formation - Modules de formations appropriées disponibles 3 - Nombre d'acteurs du secteur de la culture, du tourisme et de l'artisanat formés dans le domaine TIC - Portails de promotion des biens et services culturels à jour et opérationnel <u>Baseline 2007</u> - Faible connaissance des besoins - Absence modules appropriés - Peu d'entreprises du secteur formées aux TIC - Inexistence d'un portail opérationnel spécifique pour la promotion des biens et services culturels niveau <u>Cible 2011</u> - Besoins connus - Modules disponibles et testés - Formations réalisées pour au moins 30 acteurs et 5 institutions - 50% des acteurs dans les zones du projet formés dans l'utilisation des TIC - Existence d'un Portail Web opérationnel pour la promotion des biens et services culturels</p>	<p><u>Sources d'information</u> - Rapports de formation; - Rapports d'évaluation des formations - Modules de formation <u>Moyens de vérification</u> - Le plan de formation et son rapport de mise en œuvre.</p>	<p><u>Méthode de collecte</u> - Matrice des données de mesure du rendement de mesure du rendement ; - Matrice de suivi des risques ; - Audits ; - Evaluations <u>Périodicité</u> - 2011 - 2012</p>	<p><u>Responsabilité</u> MCJS MCAT UNDP UNESCO</p>	<p>Hypothèses et Risques <u>Hypothèses :</u> - Disponibilité de l'assistance technique <u>Risques :</u> - le manque d'entreprises nationales qualifiées</p>

<p>PRODUIT 4 Des activités génératrices de revenus dans le secteur du tourisme culturel et naturel particulièrement au profit des femmes et des jeunes, sont développées</p>	<p><u>Indicateurs</u> -Nombre d'AGR dans le domaine du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme culturel et naturel créées - Nombre de trésors humains vivants proclamés ; - Mécanismes de financements existent - Nombre de bénéficiaires de financements <u>Baseline2007</u> -très peu d'AGR dans le domaine du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme culturel et naturel -Aucun système de financement spécifique d'activités culturelles n'est disponible - peu d'acteurs dans le secteur du tourisme, de l'artisanat et de la culture bénéficient de financements <u>Cible 2011</u> -Au moins 4 AGR dans le domaine du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme culturel et naturel sont créées et fonctionnelles - Mécanisme de financement existe et fonctionne - 150 bénéficiaires</p>	<p><u>Sources d'information</u> -Rapports Méthode d'activités ; -Rapports d'évaluation -Enquêtes, études et sondages ; -Revue annuelle ; -Système de suivi continu/Monitoring. <u>Moyens de vérification</u> -Système de suivi de la mise en œuvre du programme..</p>	<p><u>Méthode de collecte</u> -Matrice des données de mesure du rendement de mesure du rendement ; Fiches de gestion des stocks ; -Audits ; -Evaluations <u>Périodicité</u> -2011 -2012</p>	<p><u>Responsabilité</u> MCJS MCAT UNDP UNESCO UNFPA</p>	<p>Hypothèses et Risques <u>Hypothèses</u> - le potentiel touristique favorable - la richesse des produits de l'artisanat - l'existence d'un savoir faire <u>Risques</u> - la pérennisation des AGR - le manque de performance du circuit de commercialisation</p>
---	---	---	---	--	---

Effet 3 du Programme Conjoint :

Les capacités de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel sont renforcés au niveau national et local

Indicateurs :

- Evolution des mentalités pour une prise en compte de la culture et du tourisme culturel dans le développement
- Nombre de stratégies sectorielles développées et prenant en compte le lien entre culture et développement
- Un environnement institutionnel et social favorable au développement du patrimoine culturel et naturel est créé

Baseline 2007 :

- des mentalités et traditions entravent la prise en compte de la culture et du tourisme culturel comme vecteurs de développement
- peu de stratégies nationales développées alliant culture et développement
- Faible capacités de gestion et de promotion du patrimoine culturel et naturel

Cible 2011 :

- des outils de sensibilisation pour les changements de mentalités sont élaborés et testés
- trois stratégies nationales développées qui tiennent compte de la culture comme vecteur de développement
- Un projet de politique intégrée de développement culturel est élaboré

Sources d'information: Document de politiques nationales, Rapports sur les travaux de conservation, Rapports de manifestations, Enquêtes d'opinion

Résultats attendus Produits	Indicateurs	Source de vérification	Méthode de collecte	Responsabilité	Hypothèses et Risques
PRODUIT 5 : Des politiques nationales intégrées, sensibles au genre et axées sur les OMD, liant culture artisanat tourisme et développement, sont élaborées et les capacités des institutions nationales renforcées pour leur mise en œuvre.	<u>Indicateurs</u> - Niveau de connaissance chez les acteurs, les décideurs et les bénéficiaires du programme, sur l'impact des valeurs culturelles sur le développement dans les zones d'intervention du programme. -nombre de documents de politiques dans les domaines de la culture de l'artisanat et du tourisme pour un développement en rapport avec les OMD. <u>Baseline</u> -la faible connaissance sur le potentiel de développement que recèle la culture ; - les stratégies des différents secteurs nécessitant développement ou actualisation ; Cible 2011 - Des connaissances et outils contribuent au changement de mentalités pour tirer un meilleur profit du potentiel culturel -Trois documents de politique sont disponibles	<u>Sources d'information</u> -Rapports de séminaires de concertation -Documents de stratégies sectorielles -Plan de travail annuel; -Système de suivi continu /Monitoring. <u>Moyens de vérification</u> -Document de politique culturelle disponible.	<u>Méthode de collecte</u> -Revue documentaire -Evaluations <u>Périodicité</u> -2011 -2012	<u>Responsabilité</u> MCJS-MCAT-UNDP-UNESCO-UNFPA	Hypothèses et Risques <u>Hypothèses :</u> - Disponibilité de l'assistance technique <u>Risques :</u> - Manque d'entreprises nationales qualifiées
PRODUIT 6 Des manifestations interculturelles servant de produits touristiques ayant un fort potentiel de développement dans les zones d'intervention du programme, sont	<u>Indicateurs</u> -Nombre de manifestations culturelles organisées -Nombre de produits dérivés Réalisés -Nombre d'exposants et de produits exposés -Nombre de pôles d'excellence développés et de potentiels identifiés <u>Baseline 2007</u> -Très peu de manifestations	<u>Sources d'information</u> -Rapports d'activités ; -Rapports d'évaluation -Revue annuelle ; -Système de suivi continu /Monitoring. <u>Moyens de vérification</u> -Système de suivi de la mise en œuvre de la programme	<u>Méthode de collecte</u> -Fiches d'évaluation -Evaluations <u>Périodicité</u> -2011 -2012	<u>Responsabilité</u> MCJS-MCAT-UNDP-UNESCO-UNFPA	

<p>promues et soutenues</p>	<p>culturelles organisées -Rareté de produits dérivés de Qualité ; -Nombre d'exposants et de produits exposés limités Absence de pôles <u>Cible 2011</u> -Au moins 3 manifestations culturelles d'envergure organisées à Atar, Kiffa, Boghé, Borat et Nouakchott - Au moins 3 gammes de produits dérivés réalisées - 300 exposants et 90 produits exposés -Au moins 2 pôles développés</p>				
-----------------------------	--	--	--	--	--

Cadre de résultats du programme conjoint et informations financières

Ce tableau présente l'avancement financier cumulé de la mise en œuvre du programme conjoint à la fin du semestre. Il s'agit des chiffres financiers cumulés depuis le lancement du programme jusqu'à présent (y compris tous les décaissements annuels cumulés). Il doit servir de mise à jour du cadre de résultats qui se trouve dans votre document de programme d'origine. Vous devez fournir un tableau pour chaque résultat.

Définition des catégories financières

- **Montant total prévu pour le PC** : budget total alloué pour la durée complète du PC.
- **Montant total affecté estimé** : cette catégorie inclut tout montant affecté et déboursé à ce jour.
- **Montant total déboursé estimé** : cette catégorie n'inclut que les fonds déboursés et dépensés à ce jour.
- **Taux d'exécution estimé (%)** : fonds déboursés par rapport aux fonds transférés à ce jour.

NOTE : Pour l'Année 3 , il a été programmé seulement 5 activités : (4-5-10-16-23) en plus du volet communication (voir plan de travail semestriel)

Produits du PC	A1&2	A3	A4	Agence de l'ONU	Partie Nationale responsable	Activités indicatives par produit	Montant total prévu pour le PC	Montant total affecté estimé	Montant déboursé total estimé	Taux d'exécution estimé du Budget (%)
<p>Effet 1 du Programme Conjoint : <i>L'état du potentiel de développement des produits et services culturels est identifié et les modalités d'intervention et de coordination sont définies, expérimentée et prennent en compte la dimension genre</i></p> <p><u>Indicateurs :</u> - <i>l'impact des valeurs culturelles sur le développement est connu, les mécanismes de coordination sont opérationnels et des actions pilotes sont entreprises</i> - <i>% de la contribution des activités liées au secteur de la culture et au tourisme culturel au Produit Intérieur Brut (PIB)</i></p> <p><u>Baseline 2007</u> - <i>L'impact des valeurs culturelles sur le développement est peu connu, les mécanismes de coordination inexistant et aucune action pilote n'est entreprise</i> - <i>% de la contribution du secteur au Produit Intérieur Brut (PIB) (Valeur initiale : 11,4% (2009))</i></p> <p><u>Cible 2012.</u> - <i>L'analyse de l'impact des valeurs culturelles sur le développement est réalisée, les mécanismes de coordination opérationnels et 3 actions pilotes réalisées</i> - <i>% de la contribution du secteur au Produit Intérieur Brut (PIB) ayant augmenté de 0,2%</i></p> <p><u>Sources d'information :</u> Diagnostic, rapport d'activités, évaluation des interventions</p>										

<p>PRODUIT 1 : Le potentiel de développement des produits et services culturels et touristiques existants dans les zones d'intervention du programme est analysé et les données statistiques sont rendues disponibles. <u>Indicateurs :</u> 1. données sensibles au genre et relatives à la production et à la consommation des services et des biens culturels disponibles et mises à jour . 2. système intégré de pilotage de suivi et d'évaluation du programme <u>Baseline 2007</u> Les données et le système de suivi n'existent pas <u>Cibles 2011</u> - Données disponibles et mises à jour régulièrement - , système de SE existe et fonctionne</p>			UNFPA	MCJS	A. Collecte de données statistiques sensibles au genre sur la production et la consommation de biens et services culturels et réalisation d'une base de données. (ancienne 6)	40 475	40475	40475	100
			UNFPA	MCJS	1. Mise au point d'un système de suivi évaluation prenant en compte la dimension genre servant au pilotage du programme (ancienne 7)	39 124	39 124	34 124	87
			UNFPA	MCAT	B. Identification des opérateurs et partenaires potentiels, évaluation de leurs capacités techniques pour la mise en œuvre du plan d'action et réalisation d'une étude de marché (ancienne 5)	20 000	20 000	20 000	100
			UNESCO	MCJS	C. Définition et expérimentation d'une méthodologie et d'un plan d'action pour la réalisation de la cartographie et l'inventaire du patrimoine culturel de la Mauritanie, y compris les aspects de patrimoine vivant (poésie, arts du conte, musique, danse, folklore, savoir faire originaux, gastronomie etc.) (ancienne 26)	65 740	65740	65 740	100

<p>PRODUIT 2 : Des projets porteurs, articulés industries créatives et tourisme culturel et naturel pour la lutte contre la pauvreté et valorisant la diversité culturelle sont réalisés prioritairement au profit des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention du programme <u>Indicateurs</u> 1. Nombre de projets pilotes ciblant en particulier les femmes et les jeunes réalisés, d'ici 2011, dans les zones d'intervention ; 2. Nombre de structures légères d'hébergement dans les zones d'intervention du programme ayant bénéficié d'un appui pour le renforcement de leurs capacités et qualité d'accueil, d'ici 2011. <u>Baseline 2007</u></p>			UNDP	MCAT	2. Expérimentation de formules de soutien et d'amélioration de structures légères d'hébergement et de restauration gérées par les promoteurs particulièrement les femmes les jeunes (ancienne 8)	454 472	41 972	41 972	100
			UNFPA	MCAT	3. Conduite et coordination de projets novateurs dont l'un au moins sur un site du patrimoine mondial, et s'appuyant par exemple sur un ou des festivals (de théâtre, poésie, danses, musique traditionnels, cinéma), ainsi que sur des expositions de produits artisanaux caractéristiques (Nouakchott, Chinguetty, Boghé, Banc d'Arguin) (ancienne 9).	364 901	18 169	18 169	100
			UNESCO	MCAT	4. Appui au département de l'artisanat pour la mise en place d'espaces de promotion et de commercialisation de l'artisanat.	190 000	100 000	2 450	2
				MCJS	5. Appui au musée national de Nouakchott pour la création d'un espace vente de produits dérivés du patrimoine culturel mauritanien.	150 000	106 000	1 500	1

<p>- Inexistence de projets pilotes ; - Faibles capacités et qualité d'accueil des structures de tourisme - Institutions fournissant peu d'information et ne générant aucun revenu à partir du patrimoine culturel <u>Cible 2011</u> - 4 projets pilotes réalisés et évalués - 30 structures bénéficient de renforcement de capacités - Le Musée national, et le centre d'interprétation de Chinguetti fournissent une information aux visiteurs et génèrent des revenus par l'offre des dérivés du patrimoine culturel national</p>			UNESCO	MCJS	6. Appui à la création et au fonctionnement d'un centre d'interprétation dans les locaux de l'ancienne maison du livre à Chinguetti (ancienne 32)	67 062	27 062	27062	100
S/Total effet 1						1 391 774	458 542	251 492	55

Effet 2 du Programme Conjoint

Les capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles sont renforcées

Indicateurs

- Nombre d'emplois de personnel qualifié, particulièrement pour les femmes et les jeunes, générés par les entreprises culturelles
- Volume financier généré par les établissements par le secteur

Baseline 2007 (estimation)

- Nombre limité d'emplois qualifiés générés par le secteur, particulièrement pour les femmes et les jeunes
- Faiblesse des ressources financière générée par les établissements actifs dans le secteur de la culture

Cible 2011

- Accroissement du pourcentage des emplois qualifiés, particulièrement pour les femmes et les jeunes, par rapport au niveau actuel Augmentation du % de contribution du secteur au PIB

Sources d'information : Diagnostic, rapport d'activités, évaluations des interventions

PRODUIT 3 : Des formations répondant aux besoins des intervenants dans les secteurs de la culture, de l'artisanat et du tourisme sont disponibles et mises en oeuvre. <u>Indicateurs</u> 1. Existence d'ici 2011, d'un diagnostic sensible au genre des besoins en formation 2. Niveau des compétences des intervenants en matière de gestion et de préservation du patrimoine : - Nombre d'acteurs/ institutions ayant bénéficié des activités				UNDP	MCJS	D. Identification participative des besoins de formation (gestion, accueil, hygiène, cuisine, ...) (ancienne 13)	28 944	28944	28944	100
					MCAT	7. Elaboration de modules de formations ciblées dans le domaine du tourisme de l'artisanat et de la culture dans les centres de formation professionnelle (ancienne 14)	71 486	1 486	1486	100
				UNDP	MCAT	8. Renforcement des capacités de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers et des fédérations régionales de la fédération nationale du tourisme à offrir des services appropriés pour le développement d'entreprises culturelles et touristiques (information, gestion, organisation, accès au financement et au marché, conseils juridiques te fiscaux...) (ancienne 11)	200 000			

<p>de formation et domaines de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modules de formations appropriées disponibles <p>3 - Nombre d'acteurs du secteur de la culture, du tourisme et de l'artisanat formés dans le domaine TIC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portails de promotion des biens et services culturels à jour et opérationnel <p>Baseline 2007</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible connaissance des besoins - Absence modules appropriés - Peu d'entreprises du secteur formées aux TIC - Inexistence d'un portail opérationnel spécifique pour la promotion des biens et services culturels <p>Cible 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoins connus - Modules disponibles et testés - Formations réalisées pour au moins 30 acteurs et 5 institutions - 50% des acteurs dans les zones du projet formés dans l'utilisation des TIC - Existence d'un Portail Web opérationnel pour la promotion des 			UNDP	MCAT	9. Renforcement des capacités des opérateurs culturels, femmes ou jeunes, par des formations appropriées pour la promotion d'entreprises culturelles ou d'activités génératrices de revenus (arts plastiques, théâtre, espaces multiculturels...) (ancienne 12)	100 000			
			UNESCO	MCJS	E. Définition des programmes de formation dans les domaines prioritaires en rapport avec le tourisme culturel (ancienne 15)	26 425	26425	26425	100
			UNESCO	MCJS	10. Formation des cadres des départements de la culture, de l'artisanat et du tourisme et des acteurs nationaux dans les techniques de programmation, de suivi et d'évaluation de programmes et de projets (ancienne 16 bis)	66 899	49 500	6 899	14
			UNDP	MCAT	11. Réalisation de deux opérations démonstratives pour la mise des TIC au service des entreprises culturelles et touristiques dont la création d'un site Web.(ancienne 17)	68 697	19 728	19 728	100
				MCAT	12. Formation dans le domaine des TIC au profit des acteurs et promoteurs cibles	45 000			

biens et services culturels									
PRODUIT 4 Des activités génératrices de revenus dans le secteur du tourisme culturel et naturel particulièrement au profit des femmes et des jeunes, sont développées <u>Indicateurs</u> -Nombre d'AGR dans le domaine du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme culturel et naturel créées - Nombre de trésors humains vivants proclamés ; - Mécanismes de financements existent - Nombre de bénéficiaires de financements <u>Baseline2007</u> -très peu d'AGR dans le domaine du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme culturel et naturel -Aucun système de financement spécifique d'activités culturelles n'est disponible - peu d'acteurs dans le secteur du tourisme, de l'artisanat et de la culture bénéficient de			UNESCO	MCJS	13. Appui à la protection et à la valorisation des Mahadras et des manuscrits anciens par le développement de produits culturels et artisanaux commercialisables (ancienne 36)	79 153	19 153	19 153	100
				MCJS	14. Appui au développement du système national de trésors humains vivants (Imraguen, musique traditionnelle et artisanat) par le développement d'activités de nature à améliorer les conditions de vie des populations (produits touristiques et artisanaux) (ancienne 28)	90 997	40 997	40 997	100
			UNFPA	MCAT	15. Appui à des groupements féminins en vue de la production et de la commercialisation de produits culturels menacés de disparition (tentes et tapis en poils de chameaux, nattes, ..)	150 000			
			UNDP	MCAT	16. Mise en place, au sein du dispositif de micro crédit existant, de mécanismes décentralisés de soutien financier aux activités culturelles touristiques et artisanales en Adrar, Assaba, Nouakchott (ancienne 37)	753 015	728 015	489 639	67
			UNESCO	MCAT	F. Appui à la production et à la commercialisation d'une gamme de produits d'artisanat sélectionnés répondant à des critères de qualité labellisée qui diversifie et enrichit les circuits touristiques (Ancienne 40)	98 370	98 370	98 370	100

financements <u>Cible 2011</u> -Au moins 4 AGR dans le domaine du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme culturel et naturel sont créées et fonctionnelles - Mécanisme de financement existe et fonctionne - 150 bénéficiaires									
S/Total effet 2						1 778 986	1 012 618	731 641	72
<p>Effet 3 du Programme Conjoint : <i>Les capacités de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel sont renforcés au niveau national et local</i></p> <p><u>Indicateurs :</u> <i>-Evolution des mentalités pour une prise en compte de la culture et du tourisme culturel dans le développement</i> <i>- Nombre de stratégies sectorielles développées et prenant en compte le lien entre culture et développement</i> <i>-Un environnement institutionnel et social favorable au développement du patrimoine culturel et naturel est créé</i></p> <p><u>Baseline 2007 :</u> <i>-des mentalités et traditions entravent la prise en compte de la culture et du tourisme culturel comme vecteurs de développement</i> <i>- peu de stratégies nationales développées alliant culture et développement</i> <i>-Faible capacités de gestion et de promotion du patrimoine culturel et naturel</i></p> <p><u>Cible 2011 :</u> <i>-des outils de sensibilisation pour les changements de mentalités sont élaborés et testés</i> <i>- trois stratégies nationales développées qui tiennent compte de la culture comme vecteur de développement</i> <i>-Un projet de politique intégrée de développement culturel est élaboré</i></p> <p><u>Sources :</u> <i>Document de politique nationale, Rapports sur les travaux de conservation, Rapports de manifestations, Enquêtes d'opinion</i></p>									

<p>PRODUIT 5 : Des politiques nationales intégrées, sensibles au genre et axées sur les OMD, liant culture artisanat tourisme et développement, sont élaborées et les capacités des institutions nationales renforcées pour leur mise en oeuvre. <u>Indicateurs</u> - Niveau de connaissance chez les acteurs, les décideurs et les bénéficiaires du programme, sur l'impact des valeurs culturelles sur le développement dans les zones d'intervention du programme. - nombre de documents de politiques dans les domaines de la culture de l'artisanat et du tourisme pour un développement en rapport avec les OMD. <u>Baseline 2007</u> - la faible connaissance sur le potentiel de développement que recèle la culture ; - les stratégies des différents secteurs nécessitant développement ou</p>			UNFPA	MCJS	17. Réalisation de l'état des lieux sur les traditions et valeurs qui avantagent ou entravent le développement dans les zones d'intervention du projet (par exemple dans les domaines du tourisme, des arts et de l'artisanat) et formulation participative d'un projet de plan d'action, sensible au genre, pour agir sur ces variables (ancienne 1)	200 000	30 000	30 000	100
			UNFPA	MCJS	G.. Campagnes de communication ciblées pour le changement de comportements et de mentalités en direction des : - leaders religieux et d'opinion - artisans, artistes, opérateurs et exploitants de lieux d'accueil - populations résidant sur les sites touristiques, historiques et naturels - coopératives féminines et associations de jeunes dans les zones d'intervention du programme (ancienne 3)	33 282	33 282	33 282	100

actualisation ; Cible 2011 - des connaissances et outils contribuent au changement de mentalité pour tirer un meilleur profit du potentiel culturel -Trois documents de politique sont disponibles			UNESCO	MCJS	18.. Finalisation et diffusion de la stratégie nationale du secteur de la culture tenant compte des priorités de développement (ancienne 24)	39 887	19 887	19 887	100
			UNDP	MCAT	19. Elaboration d'une stratégie nationale dans le domaine de l'artisanat et réactualisation de la stratégie nationale du tourisme axées sur les OMD 1 et 3.	100 000			
			UNESCO	MCAT	20. Appui aux unités chargées au sein des départements de la culture, de l'artisanat et du tourisme d'accompagner la mise en œuvre du programme conjoint en vue de la capitalisation de son expérience et la pérennisation de ses acquis.	80 000			
			UNESCO	MCAT	21. Renforcement des capacités de l'ONT pour la production et la diffusion d'informations et de produits promotionnels pour favoriser le développement du tourisme national et international en Mauritanie	150 000			

<p>PRODUIT 6 Des manifestations interculturelles servant de produits touristiques ayant un fort potentiel de développement dans les zones d'intervention du programme, sont promues et soutenues <u>Indicateurs</u> -Nombre de manifestations culturelles organisées -Nombre de produits dérivés réalisés - -Nombre d'exposants et de produits exposés -Nombre de pôles d'excellence développés et de potentiels identifiés <u>Baseline 2007</u> -Très peu de manifestations culturelles organisées -Rareté de produits dérivés de Qualité ; - -Nombre d'exposants et de produits exposés limités Absence de pôles <u>Cible 2011</u> -au moins 3 manifestations culturelles d'envergure organisées à Atar, Kiffa, Boghé,</p>			UNDP	MCAT	22. Mise en place de pôles d'excellence permettant la pérennisation, la transmission, la dissémination et la valorisation des savoirs et pratiques traditionnels autour des meilleurs praticiens des divers arts et techniques à dimension culturelle (teinture, coffres anciens, poterie, cuir, cuisine, tissage par exemple)	240 000			
			UNFPA	MCJS	23. Animation d'un programme de manifestations valorisant la diversité culturelle et les échanges intra et interrégionaux (servant de produits touristiques festivals, semaines, foires et expositions, etc.) et production et diffusion de produits dérivés de ces manifestations culturelles (Cassettes, CD-Rom, films, objets d'artisanat...) (ancien 30)	699 693	399 693	326 690	82
			UNFPA	MCJS	H . Animation de journées nationales thématiques (journée nationale du costume traditionnel, gastronomie...) (ancienne 31)	3 654	3 654	3 654	100

Borat et Nouakchott - au moins 3 gammes de produits dérivés réalisées - 300 exposants et 90 produits exposés -au moins 2 pôles développés				MCJS	24. Mise en place d'un village de la diversité culturelle mauritanienne comme pôle de tourisme au service du développement à Nouakchott.	780 400			
S/Total effet 3						2 326 916	486 516	413 513	85
S/Total effet 1 à effet 3 (Activités)						5 497 676	1 957 676	1 396 646	71
COORDINATION et COMMUNICATION									
				UNDP	Contribution aux frais de coordination des programme MDGF	338 246	185 745	189 303	102
				UNESCO	Suivi-Evaluation	113 966	40 368		
					Appui aux partenaires de mise en œuvre				
					Coordinateur du programme (3000x12)	72 000			
					Expert National Patrimoine/Tourisme (2500x12)	85 129	25 129	25 129	100
					Equipement (y compris location Bureaux)	27 824	10 485		
					Appui aux points focaux des ministères	22 449	22 449	22 449	100
					Atelier de lancement	67 588	67 588	67 588	100
					Voyage	20 000			
					Assistance Coordination programme Unesco Rabat 2400x12=2800	85 638	41 238	36 437	88
					Retraites et missions Comité de Gestion	96 296	31 296	11 296	36
					Elaboration et diffusion de l'évaluation finale du programme	50 000	25 000		
					Elaboration et diffusion du Rapport final du programme	50 000	30 000		
					Atelier de clôture	70 000	20 000		
				Divers	48 286	21 286	16 990	80	

				UNFPA	Communication sur le programme et capitalisation des ses expériences	334 248	103 248	48 318	47
					Appui aux cellules régionales de coordination (Adrar et Assaba)	30 000			
S/Total Coordination + Communication						1 511 670	623 832	417 510	67
SOUS TOTAL ACTIVITES+ COORDINATION+COMMUNICATION						7 009 346	2 581 508	1 814 156	70
Frais d'Agences						490 654	180 706	126 991	70
TOTAL						7 500 000	2 762 214	1 941 147	70

Section II: Progrès du Programme conjoint

a. Récit des progrès accomplis, des obstacles et des mesures d'urgence

Veillez fournir une brève évaluation globale (250 mots) sur l'ampleur de la progression des éléments du programme conjoint par rapport aux résultats et répercussions attendus, ainsi que toute mesure prise pour la viabilité du programme conjoint durant la période de référence. Donnez des exemples si nécessaire. Essayez de décrire les faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

Progrès au niveau des effets:

Sur la base des engagements faits à ce jour, des progrès sensibles sont notés au niveau des effets 1 et 3.

Cependant, ces progrès se caractérisent par des disparités au niveau des produits.

Progrès au niveau des résultats:

Les études d'identification des sites et partenaires éligibles aux interventions prévues dans le cadre du programme sont terminées, ce qui permettra de procéder au démarrage de la phase suivante (investissement dans les activités génératrices de revenus au profit des acteurs identifiés et dans la formation).

Le diagnostic de l'environnement culturel, touristique et artisanal dans les zones cibles du programme est achevé en même temps que des documents de projets porteurs dans ces domaines et appelés à être soutenus par le programme.

Les grandes manifestations culturelles organisées dans le cadre du programme (Festivals d'Atar et de Kiffa) sont régulièrement rediffusées par la Télévision de Mauritanie au niveau de ses programmes culturels.

L'effet des festivals est particulièrement remarquable. Dans leur sillage une multitude de manifestations culturelles analogues ont été organisées à travers le pays. Dans tous les chefs-lieux de régions des semaines culturelles associées à des expositions de produits artisanaux ont attirées des publics nombreux. Plus d'une vingtaine de villes et localités ont maintenant leurs festival culturel qui tend à se pérenniser, avec le soutien fort des autorités et l'adhésion enthousiaste des populations.

Progrès au niveau des produits (Année 1 & 2)

(Les activités inscrites au titre de certains produits sont parfois étalées sur 2 ou 3 années).

Produit 1 : Parmi les activités inscrites en 1ère année pour contribuer à la réalisation de ce produit, l'étude relative à l'état des lieux sur les traditions ayant un impact positif sur l'implication des femmes dans la réalisation des OMD est terminée et ses conclusions en cours d'exploitation permettront d'engager les initiatives de sensibilisation autour de projets démonstratifs.

Produit 2 : Les rapports sur l'analyse du potentiel de développement des produits culturels et touristiques sont disponibles dans leur version finale avec l'identification des sites et des partenaires devant bénéficier de l'appui du programme. Une base de données sur les produits culturels ainsi qu'un système de suivi du programme sont disponibles

Produits 3 à 6 : Des projets, dans le domaine du tourisme culturel, sont identifiés et des programmes de formation définis en fonction des besoins identifiés de façon participative dans les domaines du tourisme culturel.

L'étude sur l'identification des besoins de formation a été réalisée. L'élaboration des modules de formation est désormais dans le cadre de l'activité 16 (microcrédit) et est en cours de démarrage.

Produit 7 : L'élaboration du site web de l'ONT a été achevée et mise à la disposition de l'ONT. Ce site web devra servir de base à la promotion de la destination Mauritanie et à la

promotion des produits artisanaux et touristiques..

Produit 8: Les activités sont prévues à partir de l'année 2.

Produit 8: Les activités sont prévues à partir de l'année 2.

Produits 9 et 10: Le diagnostic du secteur de la culture en rapport avec les OMD dans les zones d'intervention du programme est réalisé et une méthodologie d'inventaire du patrimoine culturel mise au point pour être expérimentée avec des techniciens formés par le programme

Produit 11 : Une étude pour la mise en place d'un mécanisme opérationnel du système national des Trésors Humains Vivants est réalisée. Elle porte sur l'identification des éléments du patrimoine culturel immatériel menacés de disparition, des personnes détentrices de ce patrimoine et sur les aspects institutionnels permettant le fonctionnement durable du système des THV.

Produit 12 : Le programme a soutenu et encadré des associations et des artistes locaux pour l'organisation de deux grands festivals associés à des expositions de produits artisanaux en Adrar et en Assaba.

Produits 13 et 14: L'identification des sites et partenaires pour le montage de centres d'interprétation dans les zones cibles a été faite. Des Mahadras éligibles à l'appui du programme sont identifiées et les documents de projets relatifs à cet appui sont disponibles.

Produit 15 : La mise en place d'une ligne de micro crédit destinée à appuyer les entreprises culturelles et touristiques dans les zones cibles du programme est effective, avec une convention de financement signée entre l'UNDP et PROCAPEC. La reconduite de la ligne de crédit dans le cadre de la nouvelle tranche est également effective et les bénéficiaires en cours de sélection. Dans le cadre de cette activité qui inclut le renforcement des capacités des acteurs et des bénéficiaires, une semaine de la culture, de l'artisanat et du tourisme a été organisée simultanément en Adrar et en Assaba. Cela a été l'occasion pour les acteurs locaux de s'exercer dans l'organisation de telles activités et pour les bénéficiaires une occasion de promotion de leurs produits. Au de6la des bénéficiaires de la ligne de crédit, cette manifestation a touché d'autres acteurs et promoteurs dans ces secteurs. Cette activité a été agrémenté de prestations culturelles par des artistes et troupes locaux. Par ailleurs, des conventions de formation sont en cours d'élaboration pour le renforcement des capacités des bénéficiaires de crédits dans des domaines techniques de leur activité, mais également dans la gestion et l'organisation.

Produit 16 : L'étude sur l'identification des produits artisanaux porteurs et sur les modalités de leur labellisation est achevée ; des formations en marketing et TIC ainsi que la réalisation d'un support promotionnel au profit de l'artisanat ont été réalisés.

Progrès au niveau des produits produit (Année 3) : Résultats obtenus dans le cadre de la programmation semestrielle approuvée par le Secrétariat du MDGF

Produit 2 : Les études architecturales et techniques pour la réalisation des espaces pour la commercialisation des produits artisanaux et culturels en Adrar, Assaba et Nouakchott sont terminées. Le démarrages des travaux attend l'autorisation du Secrétariat

Produit 3 : Les TDR de la formation prévue au profit des cadres des ministères partenaire ont été publiée par affichage avec avis d'appel d'offre resté infructueux . Une formule proposée par le partenaire responsable et validée par le CGP est en cours de mise en œuvre pour réaliser cette formation en tenant comptes du calendrier des bénéficiaires

Produit 4 : Les activités prévues dans le cadre du volet 'microcrédit' se déroulent normalement

Produit 6 : le festival de la diversité culturelle a été organisé à Nouakchott avec succès, à la satisfaction des autorités et du publics.

Faites-vous face à des difficultés dans la mise en œuvre? Oui Non

Si applicable, quelles sont les causes des difficultés rencontrées? Veuillez cocher l'option la plus pertinente

- Coordination des agences des NU.
- Coordination avec le gouvernement.
- Coordination au sein du (des) gouvernement(s).
- Difficultés administratives (achats, etc.) et financières (gestion des fonds, disponibilité, révision du budget, etc.).
- Gestion : 1. Gestion de l'activité et de la réalisation 2. Gouvernance 3. Prise de décisions 4. Responsabilisation.
- Difficulté externe au Programme conjoint (risques et hypothèses, élections, désastre naturel, troubles sociaux, etc.)

Autre difficulté. Veuillez préciser:

Le délai très court accordé pour la mise en œuvre de la seconde tranche n'est pas de nature à faciliter une bonne coordination et la qualité des interventions

- b.** Veuillez décrire brièvement (en 250 mots) les difficultés réelles rencontrées par le Programme conjoint. Décrivez ces difficultés par rapport au plan du Document du Programme conjoint. Essayez de décrire des faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

La formule de mise en œuvre conjointe préconisée par les guidelines du programme conjoint étant nouvelle pour les différents partenaires, (agences du SNU, partie gouvernementale, secteur privé et société civile), leur compréhension des procédures et des responsabilités respectives n'étant pas au même niveau, malgré les explications qui ont accompagné le lancement du programme, il a fallu un certain temps de « rodage ».

La mission du comité de gestion, qui est l'instance opérationnelle du programme, est demeurée un peu floue pour nombre de ses membres, ce qui se traduit par de trop longues discussions lors des réunions. Sur un autre plan, le rôle des points focaux, les niveaux d'intervention des directions et la prise en compte de leurs avis dans la préparation et le lancement des activités ont nécessité bien plus de temps qu'initialement prévu.

Le souci de transparence et les procédures dans la sélection des consultants et dans la passation des contrats au niveau de chaque agence s'ajoutent aux contraintes de la collégialité des prises de décisions au départ pour allonger les temps de mise en œuvre des activités. Il découle de tout cela une nécessaire reconsidération du facteur temps en rapport avec les réalités et notamment des capacités d'intervention de la partie nationale. Le récent changement du président du CGP au MCJS et du point focal du MAED est à noter ici

Pour cette phase, la contrainte de temps a été la plus forte, ne permettant pas la concertation requise pour un programme qui se veut conjoint, le focus étant de réaliser l'activité coûte que coûte avant l'échéance fixée. Cela rend en outre difficile l'appropriation nationale.

- c.** Veuillez décrire brièvement (en 250 mots) les difficultés externes au Programme conjoint (Non causées par le Programme conjoint) qui ralentissent la mise en œuvre. Essayez de décrire des faits en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

L'environnement mauritanien dans lequel le programme a démarré était particulier. Il se caractérisait par des changements fréquents au niveau du personnel administratif impliqué dans la mise en œuvre du programme d'une part et par un climat électoral qui a duré plusieurs mois, ne laissant aux partenaires nationaux que peu de temps à consacrer aux activités du programme d'autre part.

Sur un autre plan, la rareté des cabinets et consultants spécialisés dans les questions culturelles en rapport avec le développement a constitué une source de lenteur dans la réalisation des études préliminaires et conduit, pour certains cas, à recourir à l'expertise internationale, ce qui s'est traduit par des délais supplémentaires dans la mise en œuvre.

Les partenaires nationaux de mise en œuvre du programme sont souvent peu nombreux, nécessitant un important renforcement de leurs capacités et soumis à des charges de travail ne permettant pas toujours de consacrer le temps que nécessite la mise en œuvre du programme conjoint. Pour sa part, le comité de gestion, en tant que tel, est peu motivé pour un travail que ses membres accomplissent en plus de leurs tâches courantes. Le travail est souvent affecté par des missions prioritaires qui leur sont confiées dans le cadre de leurs fonctions ainsi que de leurs déplacements en missions à l'intérieur ou l'extérieur du pays. La mise en œuvre du Programme conjoint apparaît comme un travail à temps plein qui ne peut être assuré directement sans un appui en ressources humaines spécifiquement affecté.

- d.** Veuillez décrire brièvement (en 250 mots) les mesures projetées pour éliminer ou atténuer les difficultés décrites ci-dessus (b+C). Essayez le plus possible d'être précis dans vos réponses.

Mesures pour atténuer les difficultés :

Certaines de ces difficultés étant d'ordre structurel ne font malheureusement pas l'objet de mesures appropriées et les interventions d'accompagnement que mènent les agences partenaires au programme deviennent plus des moyens de les atténuer que des solutions adéquates. C'est ainsi que des réunions de travail qui sont autant d'occasion de passation de savoirs et de savoir-faire sont fréquemment organisées avec ces partenaires pour convenir des modalités de mise en œuvre des activités, de leur validation et de leur suivi.

La revue annuelle du programme conjoint a été l'occasion de formuler des recommandations de nature améliorer les conditions de mise en œuvre du programme en vue de leur soumission au Comité Directeur National.

L'évaluation à mi-parcours conduite en septembre 2010 a donné lieu à une série de recommandations que les instances du programme ont élaboré un plan d'amélioration de la mise en œuvre de ce programme. C'est ainsi qu'un recadrage du programme a été opéré dans le sens d'une plus grande concentration géographique et thématique d'une part et d'une focalisation sur les OMD 1 et 3. Ainsi, effets, produits et activités furent considérablement réduits. Compte tenu des délais et du retard dans la mise en œuvre seule une partie du budget initial a été programmée. Le reste a été reporté sur une quatrième année, le cas échéant. En outre, il a été prévu le recrutement d'un coordinateur et l'introduction d'un volet 'communication' pour améliorer la visibilité du programme en étroite liaison avec les autres programmes MDG-F.

Le recadrage du programme opéré à la fin de 2010, à la lumière des recommandations issues de la revue annuelle, de l'évaluation à mi-parcours et des demandes de la partie nationale, s'est traduit par une concentration du programme dont les effets sont passés de 4 à 3, les produits de 17 à 6 et les activités de 43 à 32 dont 8 sont clôturées en année 1. La nouvelle programmation est focalisée sur la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes.

(cf. cadre de résultat)

Il est nécessaire de disposer de plus de temps, même sans budget additionnel, pour mener à bien les activités prévues et les inscrire dans la durabilité par une plus grande concertation et coordination entre les acteurs, mais aussi par une plus grande implication des acteurs au niveau local.

a. Coordination Inter-Agence et Unité dans l'Action

Le Programme conjoint dans son ensemble reste-t-il dans la ligne du PNUAD? Veuillez cocher la bonne réponse

Oui Non

- Si non, comment le Programme conjoint s'intègre-t-il aux stratégies de développement propres au pays?

Oui Non

Si non, veuillez expliquer:

Quels types de mécanismes de coordination et de décisions ont été mis en place pour assurer un processus et une(des) réalisation(s) conjoint(es)? Les différents programmes conjoints du pays assurent-ils une coordination entre eux? Veuillez répondre aux questions ci-dessus mentionnées et y ajouter tous autres commentaires pertinents (en 250 mots):

- 1) Un Comité Directeur National comprenant le Ministère des Affaires Economiques et du Développement, la Coordination du SNU et la Coopération Espagnole.
- 2) Un Comité de Gestion comprenant les représentants des ministères de la culture, de l'artisanat et du tourisme, des Affaires Economiques et du Développement, de la coopération espagnole, du secteur privé, des organisations professionnelles et des agences des NU impliquées dans la mise en œuvre du programme.
- 3) La coordination avec les autres programmes conjoints est assurée dans le cadre du CDN et par l'unité de coordination des programmes mise en place au niveau de la coordination résidente du SNU et à laquelle le programme contribue financièrement.

Veuillez indiquer les valeurs de chaque catégorie du tableau d'indicateurs ci-dessous:

Indicateurs	Référence	Valeur actuelle	Sources de vérification	Méthodes de collecte
Nombre d'activités de gestion (financière, achats, etc.) menées conjointement par les agences de mise en œuvre pour les PC du F-ODM				
Nombre d'analyses conjointes (études, diagnostic) menées dans le cadre du PC du F-ODM				
Nombre de missions et d'analyses menées conjointement par les agences de mise en œuvre pour les PC du F-ODM				

Veuillez fournir des informations additionnelles étayant les valeurs des indicateurs (en 250 mots) Essayez de décrire des faits qualitatifs et quantitatifs en évitant les interprétations ou les opinions personnelles.

La première année du PC MDG-F Culture/Mauritanie est consacrée essentiellement à l'identification (par des études) des potentialités et opportunités à mener des actions et d'appuyer les populations et les associations dans les efforts d'atteinte des OMD dans les régions cibles (Assaba, Adrar, Nouakchott). Sur 26 activités programmées, 17 activités (15 consultations +préparation festival d'Atar et Kiffa) et l'organisation de journées gastronomiques de Oualata ont été réalisées. Leurs rapports sont disponibles. En outre des sessions de formation en programmation et SE des projets , en marketing et en TIC ont été organisées au profit des professionnels de la culture, de l'artisanat et du tourisme.

a. Efficacité du développement : Déclaration de Paris et Programme d'Action d'Accra

Les partenaires du gouvernement et autres partenaires de la mise en œuvre nationale sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats ?

- Pas engagés
- Quelque peu engagés
- Assez engagés
- Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités les partenaires du gouvernement sont-ils engagés? Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

- Politique/prise de décisions

- Gestion: budget Achats Fourniture de services
 Autres, spécifiez:

Qui dirige et/ou préside le CGP et combien de fois s'est-il réuni ?

Institution dirigeant et/ou présidant le CGP : **Directeur des Etudes, de la Programmation et de la Coopération au Ministère de la Culture, de la Jeunesse t des Sports**

Nombre de réunions : Une réunion par mois en moyenne

La Société Civile et/ou le Secteur privé sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

- Pas engagés
 Quelque peu engagés
 Assez engagés
 Pleinement engagés

Les citoyens sont-ils engagés dans la mise en œuvre des activités et la production des résultats?

- Pas engagés
 Quelque peu engagés
 Assez engagés
 Pleinement engagés

Dans quel genre de décisions et d'activités les citoyens sont-ils engagés? Veuillez cocher la(es) réponse(s) adaptée(s)

- Politique/prise de décisions
 Gestion: budget Achats + Fourniture de services
 Autres, (formulation des besoins et sensibilisation)

Où est logée l'Unité de gestion du Programme?

- Gouvernement National Gouvernement Local
 Agence des NU Seul Autre, spécifiez :

Il n'existe pas d'unité de gestion du programme conformément aux souhaits du Ministère des Affaires Economiques et du Développement (référence aux principes de la déclaration de Paris). Chaque Agence travaille en collaboration avec le partenaire de mise en œuvre indiqué, en concertation avec les membres du comité de gestion. Le contrat de l'expert en suivi-évaluation recruté par l'agence chef de file en appui au comité de gestion du programme n'a pas été reconduit pour la seconde phase de mise en œuvre parce que la programmation proposée par le Secrétariat du Fonds et les fonds correspondants ne permettaient pas le recrutement de l'expert ni du coordinateur qui étaient prévus

Les 3 agences SNU impliquées exécutent les activités selon leurs procédures spécifiques mais en associant étroitement les administrations de mise en œuvre et les partenaires de la

Société civile et des secteurs socio professionnels).

Sur la base de vos réponses précédentes, décrivez brièvement la situation actuelle du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des citoyens en termes d'appropriation, de conformité et de responsabilité mutuelle des programmes conjoints et donnez des exemples

Les partenaires au niveau du gouvernement, comme nous l'avons indiqué à la question Section II, ont déjà une très grande charge de travail à laquelle s'ajoutent leurs responsabilités dans le cadre du programme. Les partenaires locaux et la société civile ont besoin d'un renforcement de capacités. Néanmoins, ils montrent un intérêt et un engagement pour la réalisation du programme et répondent de manière effective et massive aux différentes sollicitations pour participer aux missions et ateliers organisés dans le cadre des activités du programme. En outre, ils montrent une impatience à voir les activités de terrain qui ont déjà démarré se généraliser.

b. Communication et Plaidoyer

Le PC a-t-il articulé une stratégie de communication et de plaidoyer qui aide à l'avancement de ses objectifs et du développement de ses résultats? Si pertinent, veuillez brièvement expliquer dans une pièce jointe les objectifs, éléments clés et public cible de cette stratégie (max. 250 mots)

Oui Non

Veuillez fournir une brève explication des objectifs, éléments clés et de l'audience ciblée par cette stratégie (max. 250 mots).

Il n'a pas été prévu de budget pour la communication dans le cadre du programme. Les activités réalisées entraînent dans le cadre de l'activité de changement de comportement pilotée par UNFPA. Suite à la mission d'évaluation à mi-parcours, il a été retenu d'envisager l'intégration de cette dimension dans la reprogrammation prévue. Le déficit en communication autour du programme a conduit l'équipe à introduire dans la nouvelle programmation un volet communication en collaboration avec les media, à travers un plan de communication qui est actuellement en cours d'exécution. Des émissions radio et TV ont déjà été organisées parallèlement au festival de la diversité culturelle organisé à Nouakchott fin décembre 2011. Une communication est assurée dans le cadre de la mise en œuvre de la ligne de crédit pour informer les bénéficiaires potentiels, mais également pour sensibiliser les populations sur l'importance du programme et sur le rôle des 3 secteurs qu'il soutient dans le développement économique de la région et du pays plus globalement. C'est ainsi que lors des missions sur le terrain et à l'occasion des semaines de la culture, de l'artisanat et du tourisme, des émissions ont été organisées avec les radios locales dans les régions de l'Adrar et de l'Assaba, radios écoutées par toutes les franges de la population.

Quels apports concrets les efforts de plaidoyer et de communication mentionnés dans le PC et/ou les stratégies nationales contribuent à leurs réalisations

- Augmenter la sensibilisation entre les citoyens et les gouvernements en rapport aux questions liées aux OMD.
- Augmenter le dialogue entre citoyens, la société civile, le gouvernement national local en rapport aux pratiques et politiques de développement.
- Politique nouvelle/adoptée et législation promouvant l'avancement des OMD et autres objectifs connexes.
- Établissement et/ou lien avec les réseaux sociaux promouvant l'avancement des OMD et autres objectifs connexes.
- Moments clés/manifesterations de mobilisation sociale qui soulignent ses questions.

- Promotion via les médias et plaidoyer
- Autres (utilisez la case ci-dessous)

Quel est le nombre et type de partenariats ayant été établis entre les différents secteurs de la société afin de promouvoir la réalisation des ODM et autres objectifs connexes?

- | | |
|---|--------|
| <input type="checkbox"/> Organisations religieuses | Nombre |
| <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux/coalitions | Nombre |
| <input type="checkbox"/> Groupes locaux de citoyens | Nombre |
| <input type="checkbox"/> Secteur Privé | Nombre |
| <input type="checkbox"/> Institutions académiques | Nombre |
| <input type="checkbox"/> Groupes de média/journalistes | Nombre |
| <input type="checkbox"/> Autres (utilisez la case ci-dessous) | Nombre |

Ce partenariat est en principe inscrit dans la programmation de deuxième année.

Quelles activités de promotion le programme met-il en œuvre pour s'assurer que la population locale ait accès adéquat aux informations sur le programme et sur les opportunités découlant d'une participation active à sa réalisation?

- Discussions de groupes focaux
- Enquêtes sur les ménages
- Utilisation des moyens de communication locaux tels que la radio, les troupes de théâtre, les journaux, etc.
- Forum de réunions ouvertes au public
- Renforcement des capacités/Formations
- Autres

Le Comité de gestion tient des réunions dans les zones d'intervention du programme. La mise en œuvre des activités et les déplacements des membres du comité sont aussi des occasions d'échange d'information et de communication de même que les missions des experts et cabinets d'études travaillant dans le cadre du programme qui communiquent sur les activités et des suites qui leur seront données. L'UNFPA a mené des campagnes de sensibilisation pour le changement des comportements et mentalités en faveur des OMD. Le PNUD, dans le cadre de la mise en place de la ligne de crédit assure une communication soutenue auprès des populations potentiellement bénéficiaires. Il en est de même pour

la mise en place des formations et l'organisation des semaines.

Le Comité de gestion tient des réunions dans les zones d'intervention du programme. La mise en œuvre des activités et les déplacements des membres du comité sont aussi des occasions d'échange d'information et de communication de même que les missions des experts et cabinets d'études travaillant dans le cadre du programme qui communiquent sur les activités et des suites qui leur seront données. L'UNFPA a mené des campagnes de sensibilisation pour le changement des comportements et mentalités en faveur des OMD

Section III: Objectifs de Développement du Millénaire**a. Objectifs de Développement du Millénaire**

Le principal objectif du F-OMD est de contribuer à l'avancement vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde. Cette sous-section sert à recueillir les données et les informations sur la contribution des programmes conjoints à un ou plusieurs objectifs et cibles du Millénaire pour le développement.

À cette fin, le secrétariat a développé une matrice dans laquelle vous devez relier les résultats de votre programme conjoint à un ou plusieurs cibles et objectifs du Millénaire pour le développement. Cette matrice doit être interprétée de gauche à droite. Dans un premier temps, vous devez y indiquer en quoi chaque résultat du PC contribue à un ou plusieurs OMD. Une fois ces liens établis, ils doivent être approfondis en reliant chaque résultat du programme conjoint à un ou plusieurs OMD. Dans un troisième temps, vous devez estimer le nombre de bénéficiaires atteints par le PC pour chaque résultat spécifique. Enfin, vous devez sélectionner les indicateurs les plus adaptés dans le cadre de S&E de votre programme conjoint pour mesurer les cibles du Millénaire sélectionnées. Voir l'exemple ci-dessous.

OMD #	Résultat du Programme Conjoint 1	Cible OMD #	Indicateurs OMD	Indicateur de PC
1	L'état du potentiel de développement des produits et services culturels est identifié et les modalités d'intervention et de coordination sont définies et prennent en compte la dimension Genre.	1 – 2	1- 1A	L'impact des valeurs culturelles sur le développement est connu, les mécanismes de coordination sont opérationnels et des actions démonstratives sont entreprises.
	Résultat du Programme Conjoint 2	Cible OMD #	Indicateur OMD	Indicateur de PC
	Les capacités nationales à créer et à promouvoir des entreprises culturelles sont renforcées.	1 – 2	1- 1A	- Nombre d'emplois et de personnel qualifié générés par les entreprises culturelles ; - Volume financier généré par le secteur.
	Résultat du Programme Conjoint 3	Cible OMD #	Indicateur OMD	Indicateur de PC
	Les capacités et les moyens de gestion, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel sont renforcés au niveau national et local.	1 – 2	1- 1A	- Nombre de sites valorisés et sauvegardés et de trésors humains vivants proclamés ; - Un environnement institutionnel et social favorable au développement du patrimoine culturel est créé.
Résultat du Programme Conjoint 4	Cible OMD #	Indicateur OMD	Indicateur de PC	
Autour du patrimoine culturel, des activités génératrices de revenus sont développées, expérimentées et diffusées.	1 – 2	1- 1A	- % d'AGR fonctionnelles et viables ; - Nombre de pôles d'excellences créés.	

Commentaires explicatifs additionnels

Veillez indiquer toute information et contribution pertinente du programme pour les OMD, tant au niveau national que local.

La simplification et l'adaptation du reporting aux réalités du contexte et aux stades d'avancement du programme permettront un gain de temps considérable ainsi que la précision des informations que nous pourrions communiquer. Nous avons rencontré des difficultés dans la préparation de certaines réponses pour lesquelles les informations soit n'existent pas soit sont difficilement mesurables.

Veillez indiquer tous autres commentaires ou données que vous souhaitez communiquer au Secrétariat du F-OMD.

- 1. Renforcement et prise en charge de l'élaboration de politiques gouvernementales pour une gestion efficace du patrimoine culturel et du secteur touristique dans le pays**

1.1. Nombre de lois, de politiques ou de plans pris en charge au titre de ce programme visant explicitement à intégrer la diversité culturelle et à renforcer les capacités des autorités publiques, tant au niveau national que local, pour la prise en charge des secteurs culturel et touristique

Applicable Non applicable. Si tel est le cas, veuillez passer directement à la section 2.

<input checked="" type="checkbox"/> Politiques	Nbre à l'échelon national	1	Nbre à l'échelon local
<input type="checkbox"/> Lois	Nbre à l'échelon national		Nbre à l'échelon local
<input checked="" type="checkbox"/> Plans	Nbre à l'échelon national	1	Nbre à l'échelon local

1.2. Veuillez fournir brièvement des informations contextuelles sur la loi, la politique ou le plan et sur le pays / la municipalité dans lequel / laquelle l'élément concerné est mis en œuvre (ligne de base, étape d'élaboration et approbation, impact potentiel) :

Les Ministères chargés de la Culture et du Tourisme ont élaborés des documents de politique pour la prise en charge des secteurs culturel et touristique. L'actualisation et la validation de ces documents de politique sont prévues dans les activités du Programme Conjoint. Des plans d'action annuels sont mis en œuvre par ces départements ministériels pour les mêmes objectifs.

1.3. Secteur sur lequel la loi, la politique ou le plan sont focalisés

- Gestion et conservation du patrimoine naturel et culturel
- Infrastructure touristique
- Minorités ethniques et interculturelisme
- Industries culturelles
- Statistiques et systèmes d'informations relatifs au patrimoine naturel et culturel
- Autre (veuillez spécifier)

Remarques

1. L'une des caractéristiques des secteurs de la Culture et du tourisme est l'absence de données statistiques fiables et systématisées.
2. La phase actuelle de mise en œuvre du Programme conjoint (diagnostic et identification des besoins) ne permet pas encore de disposer de données statistiques pour mesurer l'impact du PC sur la réduction de la pauvreté.

1.4. Nombre de citoyens et/ou d'institutions directement touché(e)s par la loi, la politique ou le plan Applicable Non applicable

<input type="checkbox"/> Citoyens	Nbre total		Nbre en zone urbaine	Nbre en zone rurale
<input checked="" type="checkbox"/> Institutions publiques nationales	Nbre total	10		
<input checked="" type="checkbox"/> Institutions publiques locales	Nbre total	35	Nbre en zone urbaine	35
<input checked="" type="checkbox"/> Institutions du secteur privé	Nbre total	4	Nbre en zone urbaine	4
				Nbre en zone rurale

1. Renforcement et prise en charge de l'élaboration de politiques gouvernementales pour une gestion efficace du patrimoine culturel et du secteur touristique dans le pays

<p>1.5. ²Budget de l'État alloué aux politiques ou programmes culturels et touristiques avant la mise en œuvre du Programme conjoints (annuel)</p> <p>Budget national : 3M800 dollars des EU Budget local : dollars des EU <i>(dans les localités où le Programme conjoint est mis en œuvre)</i></p>	<p>Remarques L'intérêt pour ces secteurs est nouveau ; ce qui explique le faible niveau des allocations budgétaires qui leur sont consacrées aussi bien avant qu'après le démarrage du PC. Taux de change : 1\$ US = 265 UM</p>
<p>1.6. Variation (%) du budget de l'État alloué aux politiques ou aux interventions en matière de culture ou de tourisme depuis le début du programme jusqu'à maintenant :</p> <p>Budget national : % Global % Mis en place à la faveur du Programme conjoint</p> <p>Budget local : % Global % Mis en place à la faveur du Programme conjoint</p>	<p>Remarques Les ressources allouées en 2010 pour les secteurs de la Culture et du tourisme sont de 3 Millions 400 mille USD.</p>

2. Renforcement des capacités des secteurs culturel et touristique

2.1. Nombre d'institutions et/ou d'individus ayant bénéficié d'un renforcement des capacités par le biais d'une formation, d'un équipement et/ou d'un transfert de connaissances fournis

² Pour les indicateurs 1.5 et 1.6, le Secrétariat reconnaît les difficultés potentielles pour obtenir les informations requises. Par conséquent, si ces données sont indisponibles, veuillez en fournir la meilleure estimation possible. Les informations requises se réfèrent à l'exercice budgétaire couvert par le rapport de suivi.

<input checked="" type="checkbox"/> Applicable <input type="checkbox"/> Non applicable. Si tel est le cas, veuillez passer directement à la section 3.				
<input checked="" type="checkbox"/> Institutions publiques	Nbre total 10			
<input type="checkbox"/> Institutions du secteur privé	Nbre total 3			
<input type="checkbox"/> Fonctionnaires	Nbre total 20	Femmes 8	% des groupes ethniques	Hommes 12
<input type="checkbox"/> Citoyens	Nbre total 40	Femmes 15	% des groupes ethniques	Hommes 25
				ethniques
2.2 Nombre d'actions / événements mis en œuvre susceptibles de promouvoir la culture et/ou le tourisme				
<input checked="" type="checkbox"/> Manifestations culturelles (foires, semaines, etc.)	Nombre total 7	Nombre de participants 85 pour les semaines de la culture, de l'artisanat et du tourisme, les participants sont estimés à plus de 3000 et je pense qu'il en est de meme pour le festival ????		
<input type="checkbox"/> Infrastructure culturelle rénovée ou construite	Nombre total	Nombre total de citoyens servis par l'infrastructure créée		
<input type="checkbox"/> Infrastructure touristique créée	Nombre total			
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :	Nombre total			
	Nombre total			
2.3 Nombre et type de mécanismes établis grâce à l'appui du programme conjoint ayant servi à consigner par écrit et/ou à recueillir les statistiques relatives à la culture et au tourisme				
<input type="checkbox"/> Ateliers	Nombre total	Nombre de participants	Femmes	Hommes
<input type="checkbox"/> Statistiques	Nombre total	Échelon national	Échelon local	
<input type="checkbox"/> Systèmes d'informations	Nombre total	Échelon national	Échelon local	
<input checked="" type="checkbox"/> Inventaires du patrimoine culturel	Nombre total 3	Échelon national 3	Échelon local	
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :	Nombre total	Échelon national	Échelon local	

3. Exploitation du potentiel des secteurs culturel et touristique au profit de la réduction de la pauvreté et du développement

3.1. Nombre d'individus ayant un accès amélioré à de nouveaux marchés sur lesquels ils ont la possibilité de proposer des services ou des produits culturels et/ou touristiques

Applicable Non applicable

<input checked="" type="checkbox"/> Citoyens	Nbre total 195	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input checked="" type="checkbox"/> Prestataires de services de tourisme	Nbre total 70	Femmes 20	Hommes 50	% groupes ethniques
<input checked="" type="checkbox"/> Professionnels de la culture	Nbre total 10	Femmes 2	Hommes 8	% groupes ethniques

<input checked="" type="checkbox"/> Artistes	Nbre total 30	Femmes 18	Hommes 12	% groupes ethniques
<input checked="" type="checkbox"/> Artisans	Nbre total 85	Femmes 40	Hommes 45	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :				
3.2. ³Sur la base des données disponibles, veuillez indiquer le nombre d'individus ou de groupes pris en charge par le programme conjoint ayant fait état d'un impact positif sur la santé, la sécurité et le revenu à la faveur de ce programme :				
<input checked="" type="checkbox"/> Applicable <input type="checkbox"/> Non applicable				
<input type="checkbox"/> Citoyens	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Professionnels de la culture	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Artistes	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Industries culturelles	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Artisans	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Entrepreneurs	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Industrie du tourisme	Nbre total 178	Femmes 120	Hommes 58	% groupes ethniques
<input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) : bénéficiaires de microcredits				
3.3. Pourcentage des bénéficiaires mentionnés ci-dessus pour lesquels les conditions de subsistance se sont améliorées dans les aspects suivants :				
<input type="checkbox"/> Revenu				% par rapport au nombre total de bénéficiaires
<input type="checkbox"/> Services sociaux de base (santé, éducation, etc.)				% par rapport au nombre total de bénéficiaires
<input type="checkbox"/> Sécurité				% par rapport au nombre total de bénéficiaires
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) : _____				% par rapport au nombre total de bénéficiaires
3.3. Nombre d'individus ayant un accès amélioré aux services, produits et/ou infrastructure liés à la culture				
<input type="checkbox"/> Applicable <input type="checkbox"/> Non applicable				
<input type="checkbox"/> Citoyens	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Professionnels de la culture	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques

³ Cet indicateur requiert l'utilisation d'informations de base présentant une variation mesurable. Si de telles données ne sont pas disponibles, le Secrétariat recommandera leur collecte de manière à compléter cet indicateur d'impact pour la prochaine période à prendre en compte dans l'établissement du rapport.

<input type="checkbox"/> Artistes	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Industries culturelles	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Artisans	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Entrepreneurs	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Industrie du tourisme	Nbre total	Femmes	Hommes	% groupes ethniques
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez spécifier) :				